Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 93 (1985)

Vereinsnachrichten: Le Prix Thorens 1985Les débuts d'Ansermet à Genève

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Prix Thorens 1985

Depuis longtemps, la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie cherchait le moyen d'honorer les artisans désintéressés de la mise en valeur de notre patrimoine, lorsqu'en 1975 elle reçut un legs de Jean Thorens, industriel à Sainte-Croix. Sans hésiter, elle décida de consacrer la moitié de cette manne aussi inattendue que bienvenue à un prix auquel elle donna le nom du généreux donateur.

Le Prix Jean Thorens est destiné, selon les termes mêmes d'un règlement qui se distingue par sa concision, à encourager «un travail (recherche, collection de documents ou d'objets, film, publication, etc.) touchant l'histoire vaudoise, effectué en dehors de l'Université et des instituts de recherche historique»[1].

Le Prix Thorens, qui est décerné en principe tous les deux ans, a été remis

— en 1978, à M. Louis Polla pour ses livres sur le Lausanne d'autrefois;
— en 1981, à M. Fédia Muller pour ses publications sur le Vieux-Vevey[2];
— en 1983, à Me Pierre-André Bovard pour ses ouvrages sur Morges et sur *Le gouvernement vaudois*[3].

Votre comité, qui a le redoutable privilège de fonctionner comme jury, a examiné de nombreuses propositions. Plusieurs travaux, témoignant de la vitalité de la recherche historique dans ce canton, auraient mérité sans aucun doute d'être eux aussi distingués. Il a toutefois choisi, à l'unanimité, de décerner en 1985 le Prix Thorens à une personnalité qui a pris une part essentielle à la rénovation et à la mise en valeur de deux grands monuments vaudois, les châteaux de La Sarraz et d'Aubonne, et dont l'action, surtout, a été décisive dans la création du Musée du Cheval.

J'ai nommé M. Eugène-P. Dénéréaz, que j'ai l'honneur et le plaisir de proclamer lauréat du Prix Jean Thorens d'histoire 1985.

Lorsque, le 31 décembre 1971, le colonel-divisionnaire Dénéréaz quitte la Division mécanisée 1, dont il a assumé pendant dix ans le commandement, une nouvelle carrière s'ouvre devant lui. A peine rentré, très démocratiquement comme il se doit chez nous, dans le rang, le division-

---

[1] *RHV* 1978, p. 197.

[2] J.-P. Chuard, *Remise du Prix Thorens à M. Fédia Muller, le 12 septembre 1981*, dans *RHV* 1982, p. 212-214.

[3] Robert Pictet, *Remise du Prix Jean Thorens d'histoire à Me Pierre-André Bovard, le 3 septembre 1983, à Vallorbe*, dans *RHV* 1984, p. 267-270.

naire Dénéréaz se voit chargé d'innombrables missions. Car, rapidement, il laisse apparaître au grand jour un grave défaut — mais en est-ce un véritablement? — M. Dénéréaz ne sait pas dire non à qui lui soumet une idée généreuse, lui expose un projet intéressant, sollicite pour la bonne cause sa collaboration.

Avec une disponibilité rare à notre époque, un enthousiasme juvénile qui n'exclut pas la rigueur, M. Dénéréaz organise des congrès et des colloques internationaux; enseigne le droit de la guerre à San Remo; participe à la révision des Conventions de Genève; jette les bases logistiques de la Fête des Vignerons de 1977; dirige la construction de l'Espérance à Etoy.

Mais ce n'est pas tout. Une préoccupation constante, tenace domine toutes ses activités: la défense et l'illustration du patrimoine. Deux notions qui trouvent leur expression dans une association, certainement unique en son genre, que M. Dénéréaz constitue avec quelques amis. Il lui donne pour nom la devise de son ancienne division — «Semper fidelis» — et pour tâche d'enrichir notre patrimoine en suscitant des œuvres d'art nouvelles, offertes ensuite à la collectivité. Forme moderne de mécénat qui nous a valu cantate, vitrail, sculpture, poème dramatique et j'en passe[4].

Quitte à mettre la modestie de notre lauréat à l'épreuve, je tenais à rappeler tout cela qui illustre l'étendue et la variété de ses intérêts et explique aussi qu'il ait pu se lancer dans la rénovation de monuments historiques. A côté des architectes et des archéologues, il fallait un organisateur, un coordinateur du travail.

A La Sarraz, comme à Aubonne, M. Dénéréaz a été cet homme-là, qui prépare les décisions et en assure l'exécution, qui cherche des solutions et fait respecter délais et budgets en fronçant le sourcil, s'il le faut. En un mot, un maître d'œuvre.

Le résultat, vous avez pu le voir: la restauration du château d'Aubonne est pratiquement terminée et l'édifice a retrouvé sa beauté première. Un cadre exceptionnel qu'on se réjouit de voir animé par des générations de jeunes Aubonnois et Aubonnoises.

A La Sarraz, il reste encore beaucoup à faire. Mais on ne peut ignorer tout ce qui a déjà été réalisé à l'initiative de M. Dénéréaz: la réfection du «Majorat», la création des locaux d'accueil, naguère celliers déserts, aujourd'hui lieux de rencontre agréables, redonnant, au surplus, vie à la vénérable demeure des Gingins[5], la transformation, enfin, de l'ancien logement du fermier.

On a peine à imaginer le nombre de séances, de discussions, de pourparlers qui furent nécessaires pour mener ces travaux à chef, avec des

---

[4] Voir notamment *L'Association Semper fidelis*, dans *Revue militaire suisse*, t. 117, 1972, p. 531-536.

[5] EUGÈNE DÉNÉRÉAZ, *«Le Majorat» et les locaux d'accueil*, dans *Château de La Sarraz*, Bulletin d'information de la Société des amis du Château de La Sarraz-Musée Romand, nº 5, Lausanne-La Sarraz 1978, p. 2-4.

moyens financiers modestes. Mais la voie est ouverte maintenant à la réfection complète du château.

Et, pour couronner l'ensemble de cette œuvre: le Musée du Cheval.

M. Dénéréaz a dit lui-même les raisons de ce musée. Permettez que je le cite:

«(Le) cheval (...) n'aurait point besoin de musée si l'homme ne l'avait pas remplacé par le moteur, avec la nostalgie produite par une habitude brisée. Et cette habitude a couvert plus de vingt mille années. Cela mérite bien un excès d'honneur, un «conservatoire» et un enseignement.»[6]

S'il fut relativement facile de gagner beaucoup de bonnes volontés à l'idée de ce musée, si le choix du local — la grange du château de La Sarraz — alla presque de soi, il n'en fut pas de même pour la mise sous toit de l'entreprise elle-même. Il fallut réunir des collections, les ordonner, les présenter de façon à la fois rigoureuse et attrayante, concevoir l'aménagement général d'une ancienne grange de 5000 mètres cubes, rédiger des notices explicatives, convaincre des donateurs ou des prêteurs de pièces rares.

Tout ce travail que je qualifierai volontiers d'obscur a occupé M. Dénéréaz pendant des mois et des mois. Il a été secondé, il est vrai, par des collaborateurs de valeur, l'architecte Claude Raccoursier, le graphiste Pierre Bataillard, sans oublier les membres de la Société du Musée du Cheval et leur président, le préfet Despland.

Ouvert le 28 mai 1982, le Musée du Cheval a d'emblée conquis, voire séduit des centaines et des centaines de visiteurs. En admirant la diligence de Meiringen, en s'attardant devant l'atelier du sellier, en s'étonnant devant la tenue du cuirassier, ils sont loin de penser à toutes les peines qui ont permis ce Musée.

Voilà les raisons qui ont conduit notre Société à honorer M. Dénéréaz. Il a œuvré et œuvre encore dans l'unique perspective d'enrichir, d'embellir un patrimoine dont nous ne sommes que les héritiers temporaires.

En remettant le Prix Jean Thorens d'histoire à M. Eugène Dénéréaz, je voudrais lui dire très simplement nos félicitations sincères et notre gratitude pour son apport à la communauté vaudoise.

J.-P. Chuard

---

[6] Eugène Dénéréaz, *D'une idée à un musée*, dans *Château de La Sarraz*, nº 8, Lausanne-La Sarraz 1981, p. 1.